

SESSION 2011

**CAPES  
CONCOURS EXTERNE  
ET CAFEP**

**Section : LETTRES CLASSIQUES**

**ÉCRIT 2**

**ÉPREUVE DE LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ**

Durée : 5 heures

*Les dictionnaires bilingues :*

- latin-français Bornecque, Gaffiot (y compris la nouvelle édition 2000), Goelzer et Quicherat sont autorisés pour la version latine.
- grec-français Bailly, Georgin et Magnien-Lacroix sont autorisés pour la version grecque.

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Selon la langue ancienne qu'ils ont choisie au moment de leur inscription, les candidats traiteront le sujet à dominante grec ou le sujet à dominante latin.*

*La partie A et la partie B sont à rédiger sur des copies distinctes.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

## Sujet 1

### Dominante grec

**PARTIE A** (12 points) : Version grecque accompagnée d'une question.

*Première partie* : Traduisez le passage du texte grec placé entre des crochets droits doubles.

#### *Comment s'entretenir avec un sophiste*

*Socrate et le sophiste vedette Protagoras se sont lancés dans une brillante joute oratoire devant un public enthousiaste. Mais voici que Socrate se plaint de la longueur selon lui excessive des réponses que fait Protagoras à ses questions. Il dit manquer de mémoire et ne pas pouvoir retenir les répliques de son interlocuteur. Protagoras lui répond.*

— ὦ Σώκρατες, ἔφη, ἐγὼ πολλοῖς ἤδη εἰς ἀγῶνα λόγων ἀφικόμην ἀνθρώποις, καὶ εἰ τοῦτο ἐποίουν ὃ σὺ κελεύεις, ὡς ὁ ἀντιλέγων ἐκέλευέν με διαλέγεσθαι, οὕτω διελεγόμην, οὐδενὸς ἂν βελτίων ἐφαινόμην οὐδ' ἂν ἐγένετο Πρωταγόρου ὄνομα ἐν τοῖς Ἑλλησιν.

Καὶ ἐγὼ — ἔγνων γὰρ ὅτι οὐκ ἤρεσεν αὐτὸς αὐτῷ ταῖς ἀποκρίσεις ταῖς ἔμπροσθεν, καὶ ὅτι οὐκ ἐθελήσει ἐκὼν εἶναι ἀποκρινόμενος διαλέγεσθαι — ἠγησάμενος οὐκέτι ἐμὸν ἔργον εἶναι παρῆναι ἐν ταῖς συνουσίαις · — Ἀλλὰ τοι, ἔφη, ὦ Πρωταγόρα, οὐδ' ἐγὼ λιπαρῶς ἔχω παρὰ τὰ σοὶ δοκοῦντα τὴν συνουσίαν ἡμῖν γίνεσθαι, ἀλλ' ἐπειδὴν σὺ βούλη διαλέγεσθαι ὡς ἐγὼ δύναμαι ἔπεσθαι, τότε σοὶ διαλέξομαι. Σὺ μὲν γάρ, ὡς λέγεται περὶ σοῦ, φησὶ δὲ καὶ αὐτός, καὶ ἐν μακρολογία καὶ ἐν βραχυλογία οἶός τ' εἶ συνουσίας ποιῆσθαι · σοφὸς γὰρ εἶ · ἐγὼ δὲ τὰ μακρὰ ταῦτα ἀδύνατος, ἐπεὶ ἐβουλόμην ἂν οἶός τ' εἶναι. Ἀλλὰ σὲ ἐχρῆν ἡμῖν συγχωρεῖν τὸν ἀμφοτέρα δυνάμενον, ἵνα ἡ συνουσία ἐγένετο · νῦν δὲ ἐπειδὴ οὐκ ἐθέλεις καὶ ἐμοὶ τις ἀσχολία ἐστὶν καὶ οὐκ ἂν οἶός τ' εἶην σοὶ παραμῆναι ἀποτείνοντι μακροῦς λόγους — ἐλθεῖν γὰρ ποί με δεῖ — εἴμι · ἐπεὶ καὶ ταῦτ' ἂν ἴσως οὐκ ἀηδῶς σου ἤκουον.

Καὶ ἅμα ταῦτ' εἰπὼν ἀνιστάμην ὡς ἀπίων · καὶ μου ἀνισταμένου ἐπὶ λαμβάνεται ὁ

— « Socrate, me dit-il, j'ai maintes fois, en des luttes de discours, rencontré des adversaires, et si j'avais fait ce que tu me demandes, de parler moi-même selon le désir de l'interlocuteur, si je m'étais plié à cette règle, je ne paraîtrais supérieur à aucun autre et la renommée de Protagoras ne remplirait pas la Grèce. »

Je m'aperçus qu'il était peu satisfait de ses réponses précédentes et peu disposé à continuer ainsi l'entretien. Jugeant alors que je n'avais plus rien à faire dans la réunion, je lui répondis : « Je ne désire certes pas, moi non plus, Protagoras, que l'entretien se poursuive contrairement à tes vues. Mais j'attendrai, pour causer avec toi, que tu consentes à me parler de telle sorte que je puisse te suivre. Tu es capable, à ce qu'on dit et ainsi que tu le prétends, de soutenir un entretien en discours longs ou brefs. C'est que tu es un habile homme : pour moi les longs discours me dépassent ; car ce n'est pas le désir d'être en état de les suivre qui me fait défaut. Puisque tu es maître également dans les deux genres, tu devrais avoir pour moi quelque condescendance, afin de rendre l'entretien possible. Tu n'y consens pas, et d'autre part j'ai affaire ailleurs : je ne pourrais donc pas assister à tes longs développements, car je suis attendu, et je dois te quitter ; sans cela, j'aurais eu sans doute grand plaisir à t'entendre. »

En disant ces mots, je me levai pour partir, mais, au moment où je me levais, Callias me

Καλλίας τῆς χειρὸς τῆ δεξιᾷ, τῆ δ' ἀριστερᾷ ἀντελάβετο τοῦ τρίβωνος τουτουί, καὶ εἶπεν · — Οὐκ ἀφήσομέν σε, ὦ Σώκρατες · ἐάν γάρ σὺ ἐξέλθῃς, οὐχ ὁμοίως ἡμῖν ἔσονται οἱ διάλογοι. Δέομαι οὖν σου παραμεῖναι ἡμῖν · ὡς ἐγὼ οὐδ' ἂν ἐνὸς ἡδίου ἀκούσαιμι ἢ σοῦ τε καὶ Πρωταγόρου διαλεγομένων. Ἀλλὰ χάρισαι ἡμῖν πᾶσιν. — Καὶ ἐγὼ εἶπον, ἤδη δὲ ἀνειστήκη ὡς ἐξιόν · || Ὡ καὶ Ἴππονίκου, ἀεὶ μὲν ἐγωγέ σου τὴν φιλοσοφίαν ἀγαμαι, ἀτὰρ καὶ νῦν ἐπαινῶ καὶ φιλῶ, ὥστε βουλοίμην ἂν χαρίζεσθαί σοι, εἴ μου δυνατὰ δέοιο · νῦν δ' ἐστὶν ὥσπερ ἂν εἰ δέοιό μου Κρίσωνι τῷ Ἱμεραίῳ δρομεῖ ἀκμάζοντι ἔπεσθαι, ἢ τῶν δολιχοδρόμων τῶ ἢ τῶν ἡμεροδρόμων διαθεῖν τε καὶ ἔπεσθαι. Εἶπομι ἂν σοι ὅτι πολὺ σοῦ μᾶλλον ἐγὼ ἐμαυτοῦ δέομαι θεοῦσιν τούτοις ἀκολουθεῖν, ἀλλ' οὐ γὰρ δύναμαι, ἀλλ' εἴ τι δέει θεάσασθαι ἐν τῷ αὐτῷ ἐμέ τε καὶ Κρίσωνα θεόντας, τούτου δέου συγκαθεῖναι · ἐγὼ μὲν γὰρ οὐ δύναμαι ταχὺ θεῖν, οὗτος δὲ δύναται βραδέως. Εἰ οὖν ἐπιθυμεῖς ἐμοῦ καὶ Πρωταγόρου ἀκούειν, τούτου δέου, ὥσπερ τὸ πρῶτόν μοι ἀπεκρίνατο διὰ βραχέων τε καὶ αὐτὰ τὰ ἐρωτώμενα, οὕτω καὶ νῦν ἀποκρίνεσθαι · εἰ δὲ μή, τίς ὁ τρόπος ἔσται τῶν διαλόγων ; || Χωρὶς γὰρ ἐγωγ' ὄμην εἶναι τὸ συνεῖναι τε ἀλλήλοις διαλεγομένους καὶ τὸ δημηγορεῖν. — Ἀλλ' ὄρᾳς, ἔφη, ὦ Σώκρατες · δίκαια δοκεῖ λέγειν Πρωταγόρας ἀξιῶν αὐτῷ τε ἐξεῖναι διαλέγεσθαι ὅπως βούλεται, καὶ σοὶ ὅπως ἂν αὐτὸν σὺ βούλῃ.

Ὑπολαβὼν οὖν ὁ Ἀλκιβιάδης · — Οὐ καλῶς λέγεις, ἔφη, ὦ Καλλία · Σωκράτης μὲν γὰρ ὅδε ὁμολογεῖ μὴ μετεῖναι οἱ μακρολογίας καὶ παραχωρεῖ Πρωταγόρα, τοῦ δὲ διαλέγεσθαι οἷός τ' εἶναι καὶ ἐπίστασθαι λόγον τε δοῦναι καὶ δέξασθαι θαυμάζοιμ' ἂν εἴ τῶ ἀνθρώπων παραχωρεῖ. Εἰ μὲν οὖν καὶ Πρωταγόρας ὁμολογεῖ φαυλότερος εἶναι Σωκράτους διαλεχθῆναι, ἐξαρκεῖ Σωκράτει · εἰ δὲ ἀντιποιεῖται, διαλεγέσθω ἐρωτῶν τε καὶ ἀποκρινόμενος, μὴ ἐφ' ἐκάστη ἐρωτήσει μακρὸν λόγον ἀποτείνων, ἐκκρούων τοὺς

priet d'une main le bras et de l'autre saisissant mon manteau : « Nous ne te lâcherons pas, me dit-il, Socrate ; car, sans toi, une pareille conversation n'est plus possible. Je te prie donc de rester ; saché que rien ne peut m'être plus agréable à entendre qu'une discussion entre toi et Protagoras. Fais-nous à tous ce plaisir. » — Je lui répondis (j'étais déjà debout pour sortir) : « [...]

Je croyais qu'une causerie entre gens qui se réunissent et un discours au peuple étaient deux choses distinctes. » — « Réfléchis un peu, Socrate, me dit-il ; la proposition de Protagoras ne semble pas manquer de justice : il désire qu'il lui soit permis de parler comme il voudra et que tu puisses également parler à ta guise. »

Alcibiade intervint alors : « Tu fais erreur, Callias. Socrate ici présent avoue qu'il ne possède pas l'art des longs discours et il ne dispute pas cet avantage à Protagoras ; mais, pour le talent de dialoguer, de donner et de recevoir tour à tour la justification de ce qu'on affirme, je serais surpris qu'il en cédât l'honneur à personne. Si donc Protagoras se reconnaît inférieur à Socrate dans le dialogue, Socrate n'en demande pas plus ; mais s'il élève une prétention contraire, qu'il dialogue alors par demandes et réponses sans faire suivre

λόγους καὶ οὐκ ἐθέλων διδόναι λόγον, ἀλλ' ἀπομηκύνων ἕως ἄν ἐπιλάθωνται περὶ οὗτου τὸ ἐρώτημα ἦν οἱ πολλοὶ τῶν ἀκουόντων· ἐπεὶ Σωκράτη γε ἐγὼ ἐγγυῶμαι μὴ ἐπιλήσεσθαι, οὐχ ὅτι παίζει καὶ φησιν ἐπιλήσιμων εἶναι. Ἐμοὶ μὲν οὖν δοκεῖ ἐπιεικέστερα Σωκράτης λέγειν· χρὴ γὰρ ἕκαστον τὴν ἑαυτοῦ γνώμην ἀποφαίνεσθαι.

Μετὰ δὲ τὸν Ἀλκιβιάδην, ὡς ἐγῶμαι, Κριτίας ἦν ὁ εἰπών· — Ὡς Πρόδικε καὶ Ἰππία, Καλλίας μὲν δοκεῖ μοι μάλα πρὸς Πρωταγόρου εἶναι, Ἀλκιβιάδης δὲ ἀεὶ φιλόνομος ἐστὶ πρὸς ὃ ἄν ὀρμήσῃ· ἡμᾶς δὲ οὐδὲν δεῖ συμφιλονικεῖν οὔτε Σωκράτει οὔτε Πρωταγόρᾳ, ἀλλὰ κοινῇ ἀμφοτέρων δεῖσθαι μὴ μεταξὺ διαλυῖσθαι τὴν ζυνουσίαν.

chaque réponse d'un long développement pour esquiver l'argumentation et refuser de se justifier, et sans se répandre en discours jusqu'à ce que les auditeurs aient presque tous oublié sur quoi portait la question posée. Car, pour ce qui est de la mémoire de Socrate, je garantis qu'elle est excellente et que c'est pure plaisanterie quand il se dit oublieux. Je crois donc, quant à moi, que l'idée de Socrate est la plus équitable : il faut que chacun fasse connaître le fond de sa pensée. »

Après Alcibiade, si je ne me trompe, ce fut Critias qui prit la parole : « Prodicos et Hippias, dit-il, Callias me semble très partial en faveur de Protagoras, et Alcibiade est toujours ambitieux de victoires pour la cause qu'il embrasse. Pour nous, nous ne devons avoir de partialité ambitieuse ni pour Socrate ni pour Protagoras, mais leur demander à tous deux également de ne pas rompre le cours de cette réunion. »

PLATON, *Protagoras*, 335a-336e.

*Texte établi et traduit par A. Croiset avec la collaboration de L. Bodin, Paris, Les Belles Lettres, Collection des Universités de France, 1923.*

## *Deuxième partie* : Question.

En vous appuyant sur l'ensemble de l'extrait proposé ci-dessus, y compris le passage à traduire, et en le mettant en perspective au moyen de vos connaissances en langues et cultures de l'Antiquité, vous définirez les principes et les techniques du dialogue qu'illustre le désaccord entre Protagoras et Socrate.

**PARTIE B** (8 points) : Version latine.

### **Les défauts de l'aimée**

Parcite praecipue uitia exprobrare puellis,  
Vtile quae multis dissimulasse fuit.  
Nec suus Andromedae color est obiectus ab illo,  
Mobilis in gemino cui pede pinna fuit ;  
Omnibus Andromache uisa est spatiosior aequo ;  
Vnus, qui modicam diceret, Hector erat.  
Quod male fers, adsuesce ; feres bene ; multa uetustas  
Lenit, at incipiens omnia sentit amor.  
Dum nouus in uiridi coalescit cortice ramus,  
Concutiat tenerum quaelibet aura, cadet ;  
Mox etiam uentis spatio durata resistet  
Firmaque adoptiuas arbor habebit opes.  
Eximit ipsa dies omnis e corpore mendas,  
Quodque fuit uitium, desinit esse mora :  
Ferre nouae nares taurorum terga recusant ;  
Adsidue domitas tempore fallit odor.  
Nominibus mollire licet mala. Fusca uocetur,  
Nigrior Illyrica cui pice sanguis erit ;  
Si paeta est, Veneris similis, si raua, Mineruae ;  
Sit gracilis, macie quae male uiua sua est.

Ovide, *Artis amatoriae*, Livre II, vers 641-660.

## Sujet 2

### Dominante latin

**PARTIE A** (12 points) : Version latine accompagnée d'une question.

**Première partie** : Traduisez le passage entre crochets.

*Pour encourager son élève Néron à rester doux et clément, Sénèque lui propose l'exemple d'Auguste.*

**VII.[I, 9] 1** Hoc quam uerum sit, admonere te exemplo domestico uolo. Diuus Augustus fuit mitis princeps, si quis illum a principatu suo aestimare incipiat ; in communi quidem rei p. clade gladium mouit, cum hoc aetatis esset, quod tu nunc es, duodeuicensimum annum ingressus ; uicensimum egressus annum, iam pugiones in sinum amicorum absconderat, iam insidiis M. Antonii consulis latus petierat, iam fuerat collega proscriptionis. **2** Sed cum annum sexagensimum transisset et in Gallia moraretur, delatum est ad eum indicium L. Cinna, stolidi ingenii uirum, insidias ei struere ; dictum est, et ubi et quando et quemadmodum adgredi uellet ; unus ex consciis deferebat. **3** Constituit se ab eo uindicare et consilium amicorum aduocari iussit. Nox illi inquieta erat, cum cogitaret adulescentem nobilem, hoc detracto integrum, Cn. Pompei nepotem, damnandum ; iam unum hominem occidere non poterat, cui M. Antonius proscriptionis edictum inter cenam dictarat. **4** Gemens subinde uoces uarias emittebat et inter se contrarias : « Quid ergo ? ego percussorem meum securum ambulare patiar me sollicito ? Ergo non dabit poenas, qui tot ciuilibus bellis frustra petatum caput, tot naualibus, tot pedestribus proeliis incolume, postquam terra marique pax parata est, non occidere constituit, sed immolare (nam sacrificantem placuerat adoriri) ? » **[ 5** Rursus silentio interposito maiore multo uoce sibi quam Cinnae irascebatur : « Quid uiuis, si perire te tam multorum interest ? quis finis erit suppliciorum ? quis sanguinis ? Ego sum nobilibus adulescentulis expositum caput, in quod mucrones acuunt ; non est tanti uita, si, ut ego non peream, tam multa perdenda sunt. » **6** Interpellavit tandem illum Liuia uxor et : « Admittis » inquit « muliebri consilium ? Fac, quod medici solent, qui, ubi usitata remedia non procedunt, temptant contraria. Seueritate nihil adhuc profecisti ; Saluidienum Lepidus secutus est, Lepidum Murena, Murenam Caepio, Caepionem Egnatius, ut alios taceam, quos tantum ausos pudet. Nunc tempta, quomodo tibi cedat clementia ; ignosce L. Cinnae. Deprensus est ; iam nocere tibi non potest, prodesse famae tuae potest. » **7** Gaius, sibi quod aduocatum inuenerat, uxori quidem gratias egit ; **]** renuntiari

**VII, 1** Pour te rendre cette vérité plus sensible, je prendrai un exemple dans ta famille. Le divin Auguste fut un prince rempli de douceur, à ne le juger qu'à partir de son gouvernement personnel. Il est vrai que lors des malheurs qui s'abattirent sur la patrie il joua de l'épée, bien qu'il fût exactement de l'âge que tu as à présent, c'est-à-dire dans sa dix-huitième année. Lorsqu'il eut vingt ans révolus, déjà il avait plongé son poignard dans le sein de ses amis, déjà il l'avait traîtreusement dirigé contre le flanc du consul Antoine, déjà il avait été son collègue dans l'œuvre des proscriptions. **2** Mais lorsqu'il eut passé la soixantaine, comme il séjournait en Gaule, on lui apporta la nouvelle que L. Cinna, personnage d'esprit borné, organisait contre lui un guet-apens ; on lui dit le lieu, la date et le plan de l'attaque ; la dénonciation venait de l'un des complices. **3** Il décida de se venger et fit convoquer ses amis pour tenir conseil. Sa nuit était agitée, car il se disait qu'il lui fallait condamner un jeune homme de la noblesse et, à cela près, sans reproche, le petit-fils de Cn. Pompée. Voici qu'il n'était plus capable de tuer un seul homme, lui qui avait tracé à table sous la dictée d'Antoine l'édit de proscription. **4** Tout en gémissant il articulait de temps à autre des propos sans suite et contradictoires : « Quoi donc ? je laisserai circuler sans inquiétude mon assassin, tandis que je n'aurai point de repos ? Ainsi il ne sera point châtié, lui qui peut se résoudre à trancher ? – non, à immoler une tête inutilement visée au cours de tant de guerres civiles, échappée à tant de combats de flottes et d'infanterie, et cela quand la paix a été assurée sur terre et sur mer ! » [...]

quant à ses amis qu'il avait fait venir pour les consulter, il leur fit donner contre-ordre sur-le-champ. Il manda auprès de lui Cinna seul et, après avoir congédié tous ceux qui étaient dans la chambre, il fit placer un second siège pour

autem extemplo amicis, quos in consilium rogauerat, imperauit et Cinnam unum ad se ascersiuit dimissisque omnibus e cubiculo, cum alteram Cinnae poni cathedram iussisset : « Hoc » inquit « primum a te peto, ne me loquentem interpelles, ne medio sermone meo proclames ; dabitur tibi loquendi liberum tempus. 8 Ego te, Cinna, cum in hostium castris inuenissem, non factum tantum mihi inimicum sed natum, seruauit, patrimonium tibi omne concessi. Hodie tam felix et tam diues es, ut uicto uictores inuideant. Sacerdotium tibi petenti praeteritis conpluribus, quorum parentes mecum militauerant, dedi. Cum sic de te meruerim, occidere me constituisti. » 9 Cum ad hanc uocem exclamasset procul hanc ab se abesse dementiam : « Non praestas » inquit « fidem, Cinna ; conuenerat, ne interloquereris. Occidere, inquam, me paras » ; adiecit locum, socios, diem, ordinem insidiarum, cui commissum esset ferrum. 10 Et cum defixum uideret nec ex conuentione iam, sed ex conscientia tacentem : « Quo » inquit « hoc animo facis ? ut ipse sis princeps ? male mehercules cum populo Romano agitur, si tibi ad inperandum nihil praeter me obstat (domum tueri tuam non potes, nuper libertini hominis gratia in priuato iudicio superatus es [adeo nihil facilius potes] ; quam contra Caesarem aduocares !). Cedo, si spes tuas solus inpedio : Paulusne te et Fabius Maximus et Cossi et Seruili iam ferent tantumque agmen nobilium non inania nomina praeferebant, sed eorum, qui imaginibus suis decori sint ? » 11 Ne totam eius orationem repetendo magnam partem uoluminis occupem (diutius enim quam duabus horis locutum esse constat, cum hanc poenam, qua sola erat contentus futurus, extenderet) : « Vitam » inquit « tibi, Cinna, iterum do, prius hosti, nunc insidiatori ac parricidae. Ex hodierno die inter nos iterum amicitia incipiat ; contendamus, utrum ego meliore fide tibi uitam dederim an tu debeas. » 12 Post hoc detulit ultro consulatum questus, quod non auderet petere. Amicissimum fidelissimumque habuit, heres solus illi fuit. Nullis amplius insidiis ab ullo petitus est.

SÈNÈQUE, *De clementia*, VII.

Cinna. « Je te demande avant tout, lui dit-il, de ne pas m'interrompre, de ne pas me couper la parole par tes exclamations ; tu auras ensuite tout loisir de t'expliquer. 8 Je t'ai trouvé, Cinna, dans le camp de mes adversaires et toi qui étais non pas devenu, mais né mon ennemi, je t'ai donné la vie ; quant à ton patrimoine, je t'en ai laissé l'entière possession. À présent, tu es si heureux, si riche, que le vaincu fait envie aux vainqueurs. Comme tu briguais le sacerdoce, oubliant pour toi plusieurs candidats dont les pères avaient fait campagne avec moi, je te l'ai accordé. Après tant de bienfaits, tu as projeté de m'assassiner. » 9 À ces mots, Cinna se récria : pareille folie était bien loin de sa pensée : « Tu ne tiens pas, lui dit Auguste, ta parole : il était convenu que tu ne m'interromprais pas. Tu te disposes, te dis-je, à m'assassiner » ; et il indiqua l'endroit, les complices, le jour, le plan de l'attaque, le bras chargé de frapper. 10 Et comme il le voyait baisser les yeux et garder le silence, non plus pour tenir leurs conventions, mais pour écouter sa conscience : « Quel est ton but, dit-il ? De régner à ma place ? Par Hercule, le peuple Romain est bien à plaindre si ton ambition ne rencontre pas d'autre obstacle que moi. Tu es incapable de soutenir ta propre maison (naguère dans un procès civil tu as succombé sous le crédit d'un affranchi ; il fallait appeler César à ton aide !) Mais je me retire si je suis le seul qui gêne tes prétentions : est-ce que Paul-Émile et Fabius Maximus et les Cossus et les Servilius vont te supporter, eux et toute cette légion de patriciens, non pas de ceux qui affichent de vains noms, mais de ceux qui font honneur aux images de leurs ancêtres ? » 11 Pour ne point reproduire tout son discours, qui tiendrait la plus grande partie de mon rouleau, (on sait, en effet, qu'il parla plus de deux heures, faisant durer le seul châtement dont il devait se contenter) : « Je t'accorde la vie, Cinna, dit-il, pour la seconde fois : à la première j'avais affaire à un ennemi, cette fois j'ai affaire à un conspirateur et à un parricide. Qu'à partir de ce jour l'amitié recommence entre nous ; voyons qui de nous deux sera le plus loyal, moi qui t'ai donné la vie ou toi qui me la dois. » 12 Depuis lors il lui conféra spontanément le consulat, lui reprochant de n'oser pas le demander. Il eut en lui l'ami le plus attaché et le plus fidèle ; il fut son unique héritier. Et il n'y eut pas d'autre attentat secret contre lui.

**Deuxième partie** (question portant sur l'ensemble du texte) : Vous analyserez l'écriture du discours dans le passage.

**Tournez la page S.V.P.**

**PARTIE B** (8 points) : Version grecque.

### **Défense de Mantithéos à un examen devant le Conseil**

Εἰ μὴ συνήδη, ὦ βουλή, τοῖς κατηγοροῖς βουλομένοις ἐκ παντὸς τρόπου κακῶς ἐμὲ ποιεῖν, πολλὴν ἂν αὐτοῖς χάριν εἶχον ταύτης τῆς κατηγορίας· ἡγοῦμαι γὰρ τοῖς ἀδίκως διαβεβλημένοις τούτους εἶναι μεγίστων ἀγαθῶν αἰτίους, οἵτινες ἂν αὐτοὺς ἀναγκάζωσιν εἰς ἔλεγχον τῶν αὐτοῖς βεβιωμένων καταστήναι. Ἐγὼ γὰρ οὕτω σφόδρα ἐμαυτῷ πιστεύω, ὥστ' ἐλπίζω καὶ εἴ τις πρὸς με τυγχάνει ἀηδῶς διακείμενος, ἐπειδὰν ἐμοῦ λέγοντος ἀκούσῃ περὶ τῶν πεπραγμένων, μεταμελήσειν αὐτῷ καὶ πολὺ βελτίω με εἰς τὸν λοιπὸν χρόνον ἡγήσεσθαι. Ἄξιῷ δέ, ὦ βουλή, ἐὰν μὲν τοῦτο μόνον ὑμῖν ἐπιδείξω, ὡς εὖνους εἶμι τοῖς καθεστηκόσι πράγμασι καὶ ὡς ἠνάγκασμαι τῶν αὐτῶν κινδύνων μετέχειν ὑμῖν, μηδέν πῶ μοι πλέον εἶναι· ἐὰν δὲ φαίνομαι καὶ περὶ τὰ ἄλλα μετρίως βεβιωκῶς καὶ πολὺ παρὰ τὴν δόξαν καὶ παρὰ τοὺς λόγους τοὺς τῶν ἐχθρῶν, δέομαι ὑμῶν ἐμὲ μὲν δοκιμάζειν, τούτους δὲ ἡγεῖσθαι χείρους εἶναι.

Lysias, *Pour Mantithéos* 1-3